



PR2.1.2 Directive - Méthodologie pour l'appréciation et le traitement des risques liés aux changements climatiques

Québec, le 28 mars 2025

Objet : Modifications à venir à la méthodologie pour l'appréciation et le traitement des risques liés aux changements climatiques pour la réalisation d'études d'impacts / Projet de reconstruction des terminaux de Saint-Ignace-de-Loyola et de Sorel-Tracy (Dossier 3211-04-072)

L'objet de la présente communication est de vous informer de modifications à venir à la méthodologie pour la prise en compte des changements climatiques dans les évaluations environnementales. Rappelons que cette méthodologie est établie dans le document *Les changements climatiques et l'évaluation environnementale : Guide à l'intention de l'initiateur de projet*¹ (ci-après : *Guide*), auquel réfère la directive d'étude d'impact qui vous a été transmise.

Les modifications à venir portent sur divers aspects de l'appréciation et du traitement des risques liés aux changements climatiques dans le cadre des projets assujettis aux procédures d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement. Elles incluent notamment les étapes à suivre et les scénarios climatiques à considérer. Les principales étapes de la démarche d'adaptation aux changements climatiques, présentées dans l'actuel *Guide*, seront revues en cohérence avec les étapes usuelles en gestion des risques, soit : l'établissement du contexte de la démarche, l'appréciation des risques, qui inclut l'identification, l'analyse et l'évaluation des risques et, pour terminer, le traitement des risques. Les modifications visent également à intégrer les meilleures pratiques les plus récentes dans ce domaine.

Tel que déjà indiqué dans le *Guide*, il est pertinent de rappeler l'importance de l'appréciation des risques, puisque celle-ci sert d'assise pour assurer un traitement approprié des risques, en tenant compte des conséquences potentielles des différents aléas qui peuvent affecter un projet.

En vue de la mise à jour du *Guide*, nous vous invitons à apprécier et traiter les risques liés aux changements climatiques en vous appuyant sur la version présentement disponible du *Guide* et en vous inspirant des bonnes pratiques décrites dans les

¹ Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, 2021. *Les changements climatiques et l'évaluation environnementale : Guide à l'intention de l'initiateur de projet*, 80 pages, [En ligne]. [Les changements climatiques et l'évaluation environnementale - Guide à l'intention de l'initiateur de projet](#)

parties suivantes du document *Élaborer un plan d'adaptation aux changements climatiques - Guide pour les organismes municipaux*²:

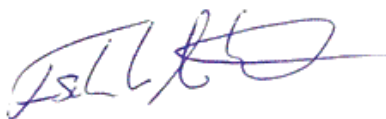
- Étape 2 Établissement des objectifs, de la portée et du cadrage de la démarche,
- Étape 3 Appréciation des risques climatiques,
- Étape 4 Traitement des risques climatiques,
- Annexe B et F.

Considérant que les nouvelles orientations pour la prise en compte des changements climatiques serviront à l'analyse des études d'impact déposées au ministère de l'environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), les initiateurs de projet sont invités à baser leur analyse sur les bonnes pratiques applicables identifiées dans le document *Élaborer un plan d'adaptation*. Si, par exemple, l'approche pour la prise en compte des changements climatiques dans l'étude d'impact soumise est différente, l'initiateur de projet doit s'assurer qu'elle permet d'atteindre un résultat équivalent. De plus, il doit considérer la possibilité qu'il soit questionné sur l'approche adoptée si elle est différente de celle proposée par le MELCCFP.

Vous êtes invités à contacter le chargé de projet dédié à l'analyse de votre dossier pour toute question à ce sujet.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La directrice,



Isabelle Nault

² Ouranos et ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, 2024. *Élaborer un plan d'adaptation aux changements climatiques – Guide pour les organismes municipaux*, 138 pages, [En ligne]. [Élaborer un plan d'adaptation aux changements climatiques - Guide pour les organismes municipaux](#)